REPUBLIQUE FRANCAISE

=======

DEPARTEMENT DES DEUX-SEVRES

=======

COMMUNE DE THENEZAY

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 octobre 2021

L'an deux mille VINGT ET UN, le lundi 11 octobre, à vingt heures, les membres du conseil municipal de la commune de THENEZAY, dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme CORNUAULT-PARADIS, Maire.

Etaient présents, les Conseillers municipaux suivants :

Mme CORNUAULT-PARADIS Chantal, Mme CHAUVET Annie, M. PINEAU Jean-Louis, Mme MEUNIER Magalie, Mr GOUBEAU Jean-Paul, (Adjoints), M. PASQUIER Thierry, Mme SIMON BOULAIN Christelle, Mme RAVELEAU Frédérique, Mr BLOT Philippe, M. ADOLPHE Thierry, M. PAIN Jérôme, M. MÉNARD Cyril Mme RICHAUD Béatrice, Mme GUILBAULT Marie-Pierre.

ABSENTE EXCUSÉE : Mme BARRÉ Bérangère.

Madame Le Maire ouvre la séance et demande aux Conseillers Municipaux s'ils ont des questions à poser ou remarques à formuler, portant sur le procès-verbal établi pour la séance du 13 septembre 2021.

Aucune observation n'étant émise, ce procès-verbal donne lieu à une adoption à l'unanimité et les conseillers procèdent à la signature du registre.

Cette formalité achevée, Madame le Maire entame l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

D0080-2021

BAIL COMMERCIAL « LA POSTE »
Résiliation amiable anticipée

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune avait consentie à Locaposte un contrat de location portant sur les locaux d'une superficie de 65 m² sis 8 Bis Cité Rondier.

Ce bail avait été conclu pour une durée de 9 ans à compter du 2 mai 2011.

Dans le cadre du projet d'ouverture de l'Agence Postale Communale, il est convenu entre les parties de résilier par anticipation le contrat en cours, dont dépendent les locaux loués, entraînant l'extinction du bail commercial actuel.

La résiliation amiable sera effective au 31 décembre 2021 pour faire suite à l'ouverture de l'Agence Postale Communale prévue au 6 décembre 2021.

Il est entendu que si La Poste parvient à libérer les locaux avant le terme fixé, la date de résiliation anticipée effective sera déterminée par la remise des clés au Bailleur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **D'accepter la résiliation amiable anticipée telle que présentée ci-dessus,**
- **De donner tous pouvoirs à Mme Le Maire pour signer tous documents relatifs à cette affaire.**

Accusé de réception -Ministère de l'Intérieur
079-217903269-20211011-D0080_2021-DE Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/10/2021 Publication : 12/10/2021 Pour l'autorité Compétente

D0081-2021

REPAS DE CANTINE SCOLAIRE
Révision Tarifaire

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 20 mai 2019 concernant la révision des tarifications des repas de cantine scolaire applicables à compter de la rentrée scolaire 2019-2020 comme suit :

- repas élèves écoles élémentaires et maternelles (domiciliés dans la commune) : 3.25 €
- repas élèves écoles élémentaires et maternelles (domiciliés hors commune) : 3.55 €
- repas adulte (enseignant, agent de service, intervenant extérieur) : 5.15 €
- repas stagiaire (découverte activité professionnelle, formation professionnelle, ou autre) : 3.55 €

Mme Le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur une éventuelle révision des tarifications de repas de cantine, pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Suite à la présentation faite par Mme Le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- **De ne pas augmenter les tarifs des repas de cantine pour la rentrée scolaire 2021-2022.**

Accusé de réception -Ministère de l'Intérieur
079-217903269-20211011-D0081_2021-DE Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/10/2021 Publication : 12/10/2021 Pour l'autorité Compétente

D0082-2021

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE PARTHENAY-GATINE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2020

Mme Le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion de déchets ménagers et assimilés 2020 de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine.

Mme Le maire demande d'approuver le rapport 2020 cité ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion déchets ménagers et assimilés 2020.

Accusé de réception -Ministère de l'Intérieur
079-217903269-20211011-D0082_2021-DE Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/10/2021 Publication : 12/10/2021 Pour l'autorité Compétente

Présentation par la Société VALECO d'un potentiel éolien sur la Commune

La Société VALECO, basée à Montpellier a présenté en début de réunion de Conseil Municipal une étude réalisée par leurs soins sur éventuelle installation de 3 à 5 éoliennes sur la Commune (sortie du bourg en direction de la Ferrière et La Peyratte).

Suite à cette présentation, le Conseil a remercié la Société d'avoir pris contact directement avec la Commune, avant de négocier avec les propriétaires.

Le projet éolien étant un sujet sensible, le Conseil Municipal souhaite consulter différents organismes environnementaux. Selon les différents avis reçus, la Commune pourra décider ou non de poursuivre le projet.

France Services et Agence Communale Postale

La Maison France Services et l'Agence Communale Postale seront installés dans les mêmes locaux, où est actuellement la Poste.

L'Agence Postale ouvrira ses portes à compter du 6 décembre 2021, quant à la Maison France Services ce sera pour le 1er janvier 2022.

Deux personnes ont été recrutées :
Floriane CHEVALIER de Saint Loup Lamairé et Laura DELGADO de La Ferrière en Parthenay à raison de 25 heures hebdomadaires.

Les Horaires d'ouvertures seront les suivantes :

France Services

Lundi : matin fermé – après midi : 13 h 30 – 16 h 30
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 10 h 00 – 12 h 30 / 13 h 30 – 16 h 30
Samedi : fermé

Agence Communale Postale

Lundi : fermé
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 10 h 00 – 12 h 30 / 13 h 30 – 16 h 30
Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

QUESTIONS ET INFOS DIVERSES

Maison de Santé :

L'inauguration de la Maison de Santé se déroulera le samedi 23 octobre 2021 à 10 h 30.
Les habitants de Thénezay sont également conviés.

Conseil Municipal de Jeunes

Les élections se sont déroulées les 24 et 27 septembre 2021. L'élection du Maire et des Adjoints aura lieu à la Mairie le vendredi 15 octobre à 18 h 30.

Jeunesse :

Audrey DUPONT est référente « jeunesse » sur le territoire et a en charge l'animation du Campus de Projets, situé 15 Rue St-Honoré à Thénezay.
Elle est actuellement chargée de mettre en œuvre le dispositif Régional « Rebonds » permettant aux jeunes de bénéficier d'un colis alimentaire.
La CCPG a mis en place une bourse intitulée « initiatives jeunes » qui permet de pouvoir bénéficier d'une somme de 1 000 € pour le montage d'un projet ayant une visibilité sur le territoire

La prochaine réunion de conseil aura lieu le lundi 8 novembre 2021 à 20 h 30 à la Mairie.

La séance est levée à 23 h 00.